

Communiqué de presse:

Il faut connaître l'ampleur et l'évolution de la pauvreté pour la combattre !

"Il faut connaître l'ampleur et l'évolution de la pauvreté pour la combattre !" C'est le titre de la motion à caractère urgent qui a été acceptée ce matin, sans opposition, par le Grand Conseil neuchâtelois. En cette année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le Centre social protestant et Caritas Neuchâtel, à l'origine de cette proposition, se félicitent de cette décision et sont satisfaits de constater que le Grand conseil et le Conseil d'Etat s'engagent à établir tous les deux ans un rapport sur la pauvreté dans le canton.

Dans les pays riches, la pauvreté est restée cachée pendant longtemps, comme si elle n'existait pas. Or, plusieurs signes montrent des évolutions à ce propos. Ainsi, l'Union européenne a-t-elle déclaré 2010 « Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ».

Le Conseil fédéral a publié dernièrement sa « Stratégie globale de lutte contre la pauvreté ». Elle invite cantons, communes et Organisation non-gouvernementales (ONG) à mettre en œuvre un programme pour combattre ce fléau. Une journée nationale sur ce thème sera d'ailleurs organisée le 9 novembre 2010 en présence des principaux acteurs et du Conseiller fédéral Didier Burkhalter.

En se fondant sur les normes CSIAS, l'Office fédéral de la statistique a calculé le taux de pauvreté de la population active âgée de 20 à 59 ans en 2007 et est arrivée au chiffre de 8,8%, soit environ 380 000 personnes. A partir de cet indicateur, Caritas Suisse estime que ce sont près de 900 000 personnes que l'on peut qualifier de pauvres en Suisse, soit entre 11 et 12% de la population totale de notre pays. Quelle que soit la manière de calculer, on doit bien constater qu'une partie non-négligeable de la population en Suisse est pauvre et qu'il serait judicieux d'avoir des données plus précises.

La problématique de la pauvreté est complexe car elle apparaît comme une question transversale de l'action publique. Pour mener une politique de lutte cohérente contre la pauvreté, il est indispensable que la Confédération et les cantons puissent disposer d'un rapport détaillé sur l'évolution de la pauvreté et sur ses causes. Ce n'est qu'en disposant d'indications précises et objectives qu'il sera possible de prendre les mesures qui s'imposent pour prévenir et réduire la pauvreté.

En cette année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, Caritas Neuchâtel et le Centre social protestant sont satisfaits de constater que le Grand conseil et le Conseil d'Etat s'engagent à établir tous les deux ans un rapport sur la pauvreté dans le canton.

Neuchâtel, le 29 septembre 2010

Pour tout contact:

Caritas Neuchâtel
Hubert Péquignot, directeur
079 773 73 45

Centre social protestant du canton de Neuchâtel
Pierre Borer, directeur
032 722 19 60